

Informations pratiques par canton pour la déclaration d'impôts 2018

Canton	Berne	Fribourg	Genève	Jura	Neuchâtel	Vaud	Valais
Lien office cantonal	Intendance des impôts	Service cantonal des contributions SCC	Administration fiscale cantonale	Service des contributions	Service des contributions	Office d'impôt	Service cantonal des contributions
Contact	Formulaire de contact	Contact	Contact	Contact	Contact	Contact	Contact (téléphone) Formulaire de contact
Délai de retour	15 mars 2019 pour les salariés et 15 mai 2019 pour les indépendants.	31 mars 2019 ou à la date indiquée sur la déclaration d'impôt.	31 mars 2019	28 février 2019	28 février 2019	15 mars 2019	31 mars 2019
Prolongation du délai	Demande de prolongation jusqu'au 15 septembre sans frais. Puis 10.- de frais jusqu'au 15 novembre maximum.	Possible en s'acquittant directement du montant de 20.- via le BVR codé reçu avec la déclaration OU envoyer une demande motivée au SCC (aussi 20.-). 1 ^{ère} Prolongation jusqu'au 30 juin (4 prolongations max.). Infos détaillées	Demande de délai	Octroi de délai possible pour le 31 octobre 2019 (CHF 30.-) Pas besoin de faire une demande si dépôt au Bureau communal ou procéder par téléversement avant le 15 mai 2019	Demande de délai gratuite jusqu'au 30 avril 2019, ou jusqu'au 31 octobre 2019 pour CHF 40.- au maximum.	Délai de tolérance au 30 juin 2019 sans qu'il soit nécessaire de requérir spécialement une prolongation. Demande de délai possible via e-Délai (depuis 2019)	Emolument administratif de Fr. 20.- à payer impérativement avant le 31 mars 2019. Il n'est pas nécessaire de faire une demande écrite, le paiement seul suffit. En principe un délai est octroyé d'office au 31 juillet 2019 pour les salariés, et au 31 octobre 2019 pour ceux qui ont une activité indépendante principale.
Logiciel	TaxMe	FRItax	GeTax	JuraTax	Click & Tax	VaudTax	VSTax
Calculer ses impôts	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôts (Attention 2017 !)
Liens utiles				Calendrier fiscal	Index A-Z	Calendrier fiscal	
Aide	L'intendance des impôts du canton de Berne est à disposition au 031 633 60 01 (8h-12h / 13h-16h30) du lundi au vendredi.	Aide proposée par Pro Senectute pour remplir leur déclaration d'impôts (sur inscription, et aller sur place dans la commune concernée). (de fin janvier à fin mars, dès 60 CHF)	Le syndicat Unia (section Genève) propose une aide à ses membres avant le 31 mars, moyennant une participation. Actions impôts menées par la Ville de Genève (30 CHF). Inscription obligatoire au 0800 22 55 11 du 4 au 15 février 2019 Le Parti du Travail de Genève propose une permanence impôts tous les mardis du 26 février au 30 avril de 15h à 18h (pour 50 CHF (30CHF AVS/AI, étudiant)).	Une hotline vers le service des contributions est à disposition au 032 420 55 66. Pro Senectute met sur pied une aide pour remplir sa déclaration d'impôts. Caritas propose des soirées en février 2019 (sur inscription), moyennant finance.	Deux séances de soutien organisées les 12 et 14 février à la Chaux-de-Fonds par le Centre Social Protestant (sur inscription) Pro Senectute met sur pied une aide pour remplir sa déclaration d'impôts.	Les permanences impôts de l'AVIVO Vaud du 18 février au 28 juin 2019 dans différentes villes du canton	S'adresser au taxateur indiqué sur le bordereau d'impôts ou passer par le moteur de recherche en ligne . Le Centre valaisan de perfectionnement continu (CVPC) propose une soirée de formation ouverte à tous le 11 mars 2019, au prix de 90.-. L'université populaire de Siere organise des séances.